

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
5 — 37 — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans le *Journal officiel* :

Les ministres ont prêté serment le 19 juillet, entre les mains de l'Empereur, au palais de Saint-Cloud.

Le prince de La Tour d'Auvergne a fait donner communication officielle aux chefs d'ambassades et de légations étrangères, en résidence à Paris, de son installation comme ministre des affaires étrangères.

Le nouveau ministre a fait la même communication, par voie de circulaire, à tous les agents de la France à l'étranger.

M. Armand, premier secrétaire de l'ambassade française à Rome, est nommé chef du cabinet de M. le prince de La Tour d'Auvergne.

Les réceptions de Leurs Majestés et celles des ministres sont indéfiniment suspendues.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* exprime la conviction que la nomination de M. de La Tour d'Auvergne au ministère des affaires étrangères de France, ne saurait en aucune façon changer le caractère pacifique de la politique française à l'extérieur.

ÉCHOS DE LA CHAMBRE.

Mardi, à midi, les députés de la gauche ont eu une réunion dans un des bureaux du Corps-Législatif. On assure qu'il s'agissait d'une protestation sous forme d'une adresse aux élec-

teurs. On parle de l'adhésion possible de quelques membres du centre gauche.

Dès onze heures du matin, les députés affluaient à la salle des Conférences.

On savait que dans le conseil des ministres tenu à Saint-Cloud, et auquel assistait M. Schneider, la question de la prorogation devait recevoir une solution; presque tous les députés ne s'abordaient que par cette interrogation : « Serons-nous convoqués ou non ? »

Les partisans de la convocation immédiate semblaient moins rassurés, moins confiants que les jours précédents : la majorité des membres présents semblaient s'attendre au maintien de la prorogation.

A une heure, M. Vallette, secrétaire de la présidence, paraît dans la salle des Pas-Perdus. On l'entoure, on se presse autour de lui, on l'interroge, on se figure qu'il apporte une nouvelle décisive. — Eh bien! où en sommes-nous? Qu'y a-t-il?

Les interpellations se croisent.
— Je ne sais rien, dit M. Vallette, si ce n'est que M. Schneider est toujours à Saint-Cloud.

Enfin, à deux heures un quart, une voiture entre au galop dans la cour de la présidence; on voit M. Schneider en sortir. On se précipite...

Quelques moments après, un huissier paraît sur le seuil de la salle, et d'une voix aussi solennelle que perçante :

— Messieurs les députés, veuillez passer à la caisse! s'écrie-t-il.

La phrase est sèche, mais significative : la prorogation est maintenue.

Emotion générale, qui se traduit par mille exclamations diverses.

Cependant quelques-uns veulent encore douter...

Mais M. Haentjens arrive; il vient de chez le président : — Le conseil des ministres, dit-il, a décidé que l'époque de la convocation du Corps-Législatif serait fixée lorsque le nouveau sénatus-consulte aura été voté par le Sénat.

Il n'y a donc plus d'illusions à se faire.

Des groupes très-animés se forment, et le mécontentement s'exhale chez quelques députés en termes très-vifs.

— C'est agaçant au dernier point, s'écrie un membre de la droite dont l'élection n'est pas encore validée; je vais adresser à mes électeurs une circulaire pour leur expliquer l'étrange position qui m'est faite.

— C'est une mesure déplorable, affirme de son côté M. de Kératry, et je te dis d'autant plus haut que je suis validé.

Les membres du centre gauche sont plus calmes. Un certain nombre d'entre-eux paraissent même accueillir avec faveur la décision du nouveau cabinet; elle est commandée par les circonstances, disent-ils.

Beaucoup de députés annonçaient leur intention de partir le soir même pour leurs circonscriptions; on échangeait de nombreuses poignées de mains, et on se disait au revoir.

— Il serait peut-être plus sage de nous dire adieu! fait remarquer M. Buffet qui, on le sait, considère, depuis le commencement de la crise, une dissolution comme inévitable.

Les membres principaux du centre gauche se sont, eux aussi, réunis chez M. Chevandier

de Valdrôme pour délibérer sur une résolution à prendre en vue de la prorogation de la Chambre.

Douze députés s'étaient rendus à cette réunion, parmi lesquels MM. de Talhouët, Buffet, Segris, Louvet, de Barante, Haentjens, Keller, Kolb-Bernard, Pichon.

Il avait été décidé que les 116 signataires de l'interpellation seraient convoqués.

Mais la prorogation indéfinie de la Chambre ne va-t-elle pas modifier le programme de la réunion?

Un journal croit savoir que les cinq ministres qui se sont prononcés pour le maintien de la prorogation, sont :

MM. de Forcade, Gressier, Niel, Alfred Le Roux, Magne.

Une remarque qu'il n'est pas sans intérêt de faire au sujet du nouveau ministre de l'instruction publique :

M. Bourbeau a signé non-seulement le premier projet d'interpellation du centre gauche, mais encore, ce qui est significatif, le second, où était précisée la pensée des interpellants, et qui posait la question de la responsabilité ministérielle.

Cent députés environ, à ce qu'on affirme, ont déjà quitté Paris, en annonçant leur retour pour le mois d'octobre seulement.

Correspondance particulière de l'Echo saumurois.

Paris, le 19 juillet 1869.

La crise ministérielle est terminée, mais la

FEUILLETON.

L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

PROLOGUE.

Le lac de Grand-Lieu.

I.

La soirée était profondément calme. Pas une feuille ne remuait aux arbres. Les oiseaux s'endormaient dans le silence. L'immense lac, comme une glace à reflets de nacre, reposait immobile, sans une ride, sous les derniers rayons du soleil couchant. Une chaleur intense alourdissait l'atmosphère. Aucun souffle ne se jouait dans l'espace, aucune rosée ne s'élevait du sol tari, la verdure était languissante, et les fleurs, à peine éclo-

ses, jonchaient l'herbe de leurs pétales desséchés. Il y avait dans l'air un embrasement invisible qui semblait tout consumer sans bruit.

En ce moment un homme arrivait sur le bord oriental du lac de Grand-Lieu. Il marchait à pas lents, et pourtant son visage était trempé de sueur. Il s'étendit sur un

tertre couvert de mousse épaisse, à l'ombre d'un quinconce de chênes haut lancés. Après s'être essuyé le front et les joues, il resta sans mouvement, l'œil sombre, la lèvre crispée, l'âme en proie aux tortures d'une âpre rêverie. Cet homme était jeune, grand, robuste. Sous une forêt de cheveux noirs, son visage, d'une pâleur nerveuse, se dessinait avec une régularité sculpturale. Il avait une tête d'Antinoüs sur un corps de Milton de Crotone. Malheureusement sa physionomie offrait une expression étrange et fatale. Elle révélait toutes les violences de la pensée, toutes les ardeurs de la passion. Aussi frappait-elle le regard sans le charmer. Ce qu'elle inspirait, c'était plutôt de l'effroi que de l'admiration. Du reste, on devinait aisément qu'une véritable intelligence s'agitait sous le galbe marmoréen de cette figure, où rien n'était vulgaire, où tout était saisissant.

A plusieurs reprises, comme pour échapper à une sérieuse préoccupation, Gérard Keller — il se nommait ainsi — ouvrit un livre qu'il tenait à la main; c'était un ouvrage sur la chimie, cette science toute moderne qui commençait alors à sortir des ténèbres de l'ancienne alchimie. Il essayait d'y attacher son esprit, mais en vain. A peine avait-il parcouru du regard quelques lignes, l'impatience s'emparait de lui. Il rejetait brusquement le volume et reprenait son immobilité. Alors ses yeux, mornes, sinistres, embrassaient, sans y rien

distinguer, la perspective du lac, dont les rives verdoyantes, formant une circonférence de sept lieues environ, se fondaient dans un lointain bleuâtre qui laissait à peine entrevoir les villages et les domaines dalentour : Pacé, Port-Saint-Père, Sainte-Lumine, Saint-Philibert, les châteaux d'Estrées, de Morsanges et de Saint-Agnan.

Tout-à-coup le lugubre rêveur se redressa. En un bond il fut debout. Les battements de son cœur faisaient sauter sa poitrine, agitant les dentelles qui retombaient sur le revers de son habit à la française, comme en portait la bourgeoisie du dix-huitième siècle. Attentif, le cou penché sous les boucles abondantes de sa chevelure sans poudre, la jambe tendue et se modelant énergiquement sous les mailles transparentes d'un bas de soie, il fixait un regard étincelant sur une jeune fille qui venait de paraître dans la direction de Morsanges, au milieu d'un de ces sentiers herbeux qui glissent entre deux haies et vont se perdre à travers le bocage inextricable de l'ancien comté nantais.

— C'est elle! murmura-t-il tout frémissant. Ah! pauvre fou! comme je l'aime!... J'ai le pressentiment que cet amour insensé me tuera!

Celle qui s'emparait ainsi de toute son attention montait un alezan fougueux. Un grand lévrier l'accompagnait en courant autour d'elle avec de gracieux sou-

bresauts. A travers les arbres, dans les demi-teintes vaporeuses du soir, ce groupe offrait un tableau charmant.

L'amazone était admirablement belle. Une toque en paille d'Italie, sur laquelle ondulait une longue plume blanche, était posée sur sa chevelure blonde dont les touffes, soyeuses et légères comme des fils de la Vierge, encadraient un visage ravissant d'harmonie et de pureté. Sous un corsage en basin blanc, soutaché de bleu, sa taille élancée s'arrondissait fine et souple; sa poitrine accusait des lignes superbes au milieu desquelles s'épanouissait coquettement un bouquet d'anémones aux pétales d'azur. Une ample jupe, de la même étoffe que le corsage, retombait presque à terre, composant une draperie élégante qui accentuait des formes d'une rare perfection. Jamais pied plus effilé, plus aristocratique, ne s'était appuyé sur un étrier d'argent. Jamais main plus délicate, plus diaphane, n'avait tenu une cravache à pomme d'or ciselé. Il n'était guère possible de voir cette féerique personne sans être ébloui, tant la jeunesse lui prodiguait de lumière, de fraîcheur et de magie. Ce qui surtout paraissait irrésistible en elle, c'était le rayonnement angélique de deux grands yeux bleus comme l'ancolie et l'éclat emperlé de deux lèvres entrouvertes comme pour exhaler des parfums de rose et de lis. Il y avait de la bonté dans son regard, de la

crise intérieure n'est pas apaisée. Le sentiment général est que ce ministère, dont l'enfement a été si laborieux, a tous les caractères d'un ministère de transition. Le Corps-Législatif n'y est représenté que par deux ministres qui appartiennent tous deux à la majorité. Et, si l'on excepte MM. Niel, Rigault de Genouilly et Vaillant, que leur caractère spécial met en dehors de toute combinaison particulière, l'ancien ministère se réduit à deux ministres : MM. Forcade et Gressier.

Au point de vue des choses, tout se réduit à la suppression du ministère d'Etat et à la division du ministère des travaux publics.

Il ne faut pas, toutefois, trouver trop petits les résultats obtenus. S'ils ne sont pas ce que l'on désire, il faut considérer néanmoins le fait de la retraite de M. Rouher comme un fait considérable. On a dit que l'ex-ministre d'Etat était encore dans la coulisse prêt à rentrer en scène et qu'il avait eu une grande part dans le choix des hommes. Nous ne savons au juste ce qu'il y a de fondé en tout cela ; mais nous penchons à croire qu'il a eu bien moins d'action que ses ennemis le craignent et que ses amis le désirent. M. Rouher, à ce que l'on prêtait avant-hier à un grand personnage, M. Rouher est tombé sans qu'il fût même besoin d'attendre le vote de la Chambre, et il est tombé frappé à mort. Il pourra reparaitre, mais ce ne sera plus, quoi qu'il arrive et qu'il fasse lui-même, que l'ombre du ministre d'Etat.

D'un autre côté, il est certain, malgré des affirmations contraires, que les membres du tiers-parti ont été consultés sur la composition du ministère et que leur éloignement du pouvoir tient à leur volonté. M. Emile Ollivier, entre autres, a positivement refusé, et on a été même jusqu'à lui reprocher son peu de dévouement. Malheureusement, il y a des choses que le dévouement n'accomplit pas, et M. E. Ollivier, pas plus que les autres, ne feraient un état stable d'une situation qui n'a pas encore trouvé sa formule. Aussi, jusqu'après le Sénatus-Consulte, ce sera le précaire et l'incertain, et il n'est pas possible qu'il en soit autrement.

Le prince Napoléon, qui a pris une part active à tous ces débats, n'est pas satisfait du nouveau ministère, et il témoigne très-haut son mécontentement. On dit, à ce propos, que M. Rouher aurait fait témoigner au prince sa surprise d'avoir été si combattu de son côté : « Dites au prince, aurait-il ajouté, qu'il me regrettera. Le prince ne sait pas tout ce que j'ai empêché. » A quoi Son Altesse aurait répliqué : « Il n'a pas même su couvrir son maître. » — Aussi le prince, qui devait prendre la mer ces jours-ci, restera probablement pour assister aux travaux du Sénat.

On dit encore que jamais l'Empereur n'avait été si aimable, si radieux qu'aux dernières réceptions de Saint-Cloud ; rencontrant M. La-

tour du Moulin, Sa Majesté se mit à causer, et au bout de quelques instants en laissant l'honorable député il lui dit, faisant allusion à M. Rouher et aux réformes : « Eh bien ! vous voilà vainqueurs ! mais vous ne direz pas, j'espère : malheur aux vaincus ! »

La nomination du marquis de Chasseloup-Loubat, à la présidence du conseil d'Etat, soulève une question d'incompatibilité. On prétend que M. de Chasseloup, qui pourrait siéger au Sénat en qualité de ministre, ne le peut plus comme président du conseil d'Etat, que cette fonction doit entraîner sa démission de sénateur.

M. Bourbeau, ex-doyen de la faculté de droit de Poitiers, député de la Vienne, et ministre de l'instruction publique, aurait été désigné à l'Empereur par M. Duruy lui-même. Il aurait affirmé que cet ancien fonctionnaire de l'Université avait absolument les mêmes idées que lui et continuerait dans les mêmes errements. Cette déclaration, si elle est vraie, et M. Bourbeau ne tardera pas sans doute à l'appuyer sur des faits, ne contentera pas tout le monde.

MM. Duruy et Vuitry seront, à ce qu'on assure, nommés sénateurs. Est-ce pour cela qu'ils ont fait valoir leurs droits à la retraite ?

C'est un bruit de plus en plus accrédité et consistant que la Chambre sera dissoute, et cette mesure semble être désirée par la grande majorité des organes de la gauche. Beaucoup de députés en sont partisans. Alors, on attendrait probablement la promulgation du Sénatus-Consulte, après quoi les collèges électoraux seraient convoqués. Ce nouvel appel au suffrage universel serait considéré comme une sorte de plébiscite. On s'appuierait pour justifier la dissolution sur ce motif que les réformes expriment encore plus les pensées, les aspirations du peuple que celles de la Chambre ; que celle-ci est, par conséquent, en dehors du sentiment général et ne saurait convenablement et complètement le représenter. Il y aurait enfin la nécessité d'avoir une Chambre nommée en dehors des candidatures officielles.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

— Jeudi, à une heure de l'après-midi, salle Saint-Jean, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, la commission municipale des tirages d'obligations a procédé, en présence et sous le contrôle du public, au placement dans la roue de 7 à 800,000 numéros d'obligations du dernier emprunt contracté par la ville de Paris.

Cette longue et minutieuse opération a duré plus de deux heures, et ce n'est qu'après que cette opération a été terminée et que le pro-

cess-verbal a été dressé qu'a eu lieu le premier tirage des quinze premiers numéros des obligations primées de cet emprunt, dont la souscription a été si prodigieuse.

Voici l'ordre des numéros sortis de l'indication des primes gagnées :

N° 360772, 200,000 fr.

N° 559,778, 61,584, 240,985, 106,949, chacun 10,000 fr.

N° 113,763, 242,592, 695,134, 264,115, 58,557, 121,936, 440,624, 533,747, 212,736, 38,557, chacun 1,000 fr.

— Une division des classes supérieures du lycée de Marseille s'est échappée, il y a eu dimanche huit jours, à la promenade, et elle n'est rentrée au lycée qu'assez avant dans la soirée. Dans les corridors, quelques cris de : Vive Bancel ! se sont fait entendre. Deux élèves qui passaient pour les instigateurs de cette petite émeute, ont été renvoyés à leurs familles.

A Besançon des faits du même genre paraissent avoir été plus graves.

L'Union francomtoise nous apprend qu'il y a trois ou quatre jours, une pétition, rédigée par les élèves internes et revêtue de 76 signatures, était adressée à M. le proviseur, pour demander :

1° Une nourriture plus substantielle et approuvée avec plus de propreté ;

2° L'autorisation d'ôter les tuniques pendant les heures d'études ;

3° Trois bains de rivière par semaine au lieu de deux.

L'accueil fait à cette pétition n'ayant pas été satisfaisant, les élèves se livrèrent à quelques manifestations bruyantes, et entre autres, assurément, poussèrent des cris de *Vive Rochefort !* symbole actuel des protestations contre l'ordre et l'autorité.

A la suite de ce tapage, M. le proviseur a renvoyé douze élèves dans leurs familles.

— Une statue colossale en bronze de Louis XVI est récemment partie de Paris pour Bordeaux, où elle doit être érigée.

Ce bronze géant reproduit avec une grande ressemblance les traits du roi martyr. Il est debout, revêtu du manteau royal, tenant le sceptre de sa main droite. A ses côtés la couronne royale repose sur un coussin.

LE PHÉNOMÈNE DE L'Auvergne.

Un phénomène géologique fort extraordinaire vient de se produire près du village de Murat, entre la vallée du Mont-Dore et celle de Saint-James. Les détails que nous allons donner à ce sujet nous ont été fournis par un témoin oculaire et sont de la plus rigoureuse exactitude.

La semaine dernière, un entrepreneur, creusant un puits rectangulaire, avait poussé son travail jusqu'à 55 mètres, à travers le tuf solide qui recouvre dans cette partie de la vallée le terrain primitif. A cette profondeur insigni-

fiante, si on la compare à celle des puits de mine, la chaleur devint si intense que les ouvriers, ne pouvant séjourner longtemps, étaient fréquemment relayés. Leurs sabots s'échauffaient rapidement, et il était impossible de se reposer sur le rocher brûlant. L'apparence du tuf révélait d'ailleurs qu'on était arrivé à la limite de cette roche et qu'on devait rencontrer bientôt le granit.

Ce tuf, si dur dans ses couches supérieures présentait, ensuite une constitution plus molle. L'entrepreneur avait recommandé la plus grande prudence à ses ouvriers ; ils devaient en son absence déblayer le fond du puits, mais ils devaient attendre son retour pour foncer davantage.

Cependant, l'un d'eux, pendant que son compagnon se mettait en devoir de jeter dans la benne les dernières pelletées, eut l'idée d'enlever avec son pic un morceau de tuf d'environ 40 centimètres de circonférence. A peine avait-il achevé de creuser cette sorte de trappe, qu'il vit, à sa profonde stupéfaction, la partie du tuf formant le fond s'élever doucement et prendre une forme bombée.

En même temps se faisait entendre un grand bruit souterrain, assez semblable à la décharge d'une pièce d'artillerie.

Les ouvriers épouvantés se précipitent dans la benne et font le signal d'enlever. Le bruit augmente. Élevés à 12 mètres à peu près, et la curiosité étant plus forte que la crainte, ils crient d'arrêter et tirent la benne à eux.

Il était temps ; une nouvelle détonation retentit et une prodigieuse colonne d'eau chaude, entraînant des débris de roche, passa devant eux et les échauda cruellement en tombant.

Un clapotement bruyant indique ensuite que le puits se remplit, le jet de la colonne d'eau cesse à peu près et les ouvriers peuvent achever leur ascension. L'un d'eux est resté évanoui sur le bord, soit par suite de l'émotion, soit par suite des gaz qui ont dû s'échapper avec cette eau d'une température de 55 degrés centigrades.

Le puits s'est rempli en dix heures, et, depuis ce moment, un ruisseau d'eau thermale, débitant 230 litres à la minute, va se jeter dans la Dordogne, où il arrive en conservant encore 40 degrés de chaleur.

Comment expliquer la circulation souterraine de ces eaux ?

Où allaient-elles auparavant ? quelle était leur débouché ?

Ce sont là des questions difficiles à résoudre. On s'explique parfaitement que des eaux emprisonnées sur un point, aillent jaillir à la surface du sol sur un autre point, souvent même à une distance considérable, mais les eaux en question ont une minéralisation spéciale tellement accentuée, qu'elles auraient été signalées partout où elles se seraient écoulées. Elles contiennent l'immense quantité de plus de 20 milligrammes d'arséniate par litre et

douceur dans son sourire. On devinait cependant que son âme contenait les germes de la fierté de caste, et que, dans les circonstances impérieuses, et par exception, elle pouvait trouver une certaine puissance d'orgueil, d'ironie et de dédain.

Elle se dirigeait, sans l'apercevoir, du côté de Gérard Keller, qui, le corps penché, la respiration haletante, dévorait d'un regard ardent la blanche apparition. Elle ne remarqua sa présence sur le bord du lac, que lorsqu'elle fut à quelques pas de lui. Par un mouvement irréflecti, elle roidit la main qui tenait les guides, et son cheval se mit au pas. Gérard s'était redressé. Il la salua avec une sorte d'humilité pleine d'émotion. Elle lui rendit à peine son salut et toucha du bout de la cravache son cheval, qui bondit. Mais presque aussitôt des doigts de fer saisirent les naseaux de l'animal et le forcèrent de s'arrêter.

— Que signifie cela ? demanda la jeune fille avec une expression d'anxiété. Allez-vous encore m'adresser quelque sottise déclaration ? Prenez garde ! Je suis indignée de votre insolence, et je vous ferai châtier.

— On ne châtie que les laquais, mademoiselle, répondit Keller avec un calme contraint. Vous savez bien que je ne suis pas un laquais. Aussi j'exige que vous soyez plus polie à mon égard.

— Il ne me plait pas de l'être davantage ! répartit la

belle enfant qui s'anima. Quoi qu'il advienne dans l'avenir, je vous déclare que vos importunités me blessent, que vos prétentions me semblent insupportables, et que je vous eusse déjà fait renvoyer du château de Morsanges, si je n'avais craint de priver mon père d'un secrétaire dont il vante, sans doute outre mesure, le savoir et le talent. Je vous déclare enfin que ma patience est à bout, que je vous défends de m'adresser désormais la parole, et qu'aucune considération ne saurait plus m'arrêter, dans le cas où votre audace vous ferait encore franchir les bornes du respect qui m'est dû... Et maintenant, monsieur, retirez-vous et laissez-moi passer.

— Pas avant que vous m'ayez entendu.

— Je ne veux pas vous entendre.

— Par grâce, ne m'accablez pas ! J'ai besoin d'être traité avec douceur. Est-ce ma faute à moi si mon âme tressaille à votre vue ? Est-ce ma faute à moi si mon esprit s'exalte à votre pensée, si mon cœur éclate dans la contemplation irrésistible de toutes les beautés, de toutes les splendeurs dont la nature vous a formée ? Hélas ! vous voyez bien que je n'ai plus ma raison, que je ne suis plus le maître de mes sentiments. Ayez pitié ! on ne maltraite pas les fous, on les plaint...

— Et on les enferme, répliqua vivement la jeune fille dont la joue s'empourprait. Je prierai le docteur de

vous faire conduire dans une maison de santé... Encore une fois, éloignez-vous, ou sinon...

— Ou sinon ?...

— Ou sinon je croirai que vous êtes beaucoup plus méchant que fou, et je vous...

Elle n'acheva pas, mais elle agita la cravache qu'elle tenait à la main.

Gérard Keller tressaillit. Il eut dans le regard un éclair foudroyant. Cet éclair s'éteignit, une sombre tristesse lui succéda.

— Quoi ! vous me frapperiez ?...

— Oui, si j'y suis contrainte !

— Ah ! ne faites jamais cela, mademoiselle !

— Alors écarterez-vous de mon chemin sans retard, je vous le conseille très-sérieusement.

— Soit. Je vais vous obéir ; car si vous me frappez, je ne répondrais plus de moi.

— Eh ! que feriez-vous, monsieur ?

— Je ne sais pas... je ne veux pas le savoir... mais il y aurait, à coup sûr, quelque catastrophe dans l'air que nous respirons.

— Je ne crains pas vos menaces, monsieur, etc...

Elle voulut cravacher son cheval, mais l'émotion fit dévier le coup, qui alla cingler le visage de Gérard. Celui-ci venait de lâcher prise. Le cheval, se sentant libre, partit au galop, et l'amazone, émue, trem-

blante, disparut au fond d'un sentier sinueux.

Sous le coup de cette insulte apparente, Keller resta comme brisé. Puis, par une subite réaction, tous les muscles de son visage s'agitèrent violemment. Il voulut s'élaner à la poursuite de la fugitive, mais il comprit sans doute l'inutilité d'une telle résolution, car il s'arrêta presque aussitôt et revint sur ses pas. Alors ses yeux s'enflammèrent, sa bouche écuma, ses poings se tordirent, et sa colère fit explosion.

— Ah ! l'impitoyable ! elle m'a frappé ! s'écria-t-il. Ah ! la malheureuse ! elle n'a pas craint d'infliger à mon front une flétrissure ! Mille démons ! je me vengerai, j'en fais le serment ! Ouf, je sens que mon amour pour cette insolente patricienne vient de se changer en aversion ! Qu'elle tremble, car je veux qu'elle sache combien sont robustes et terribles les sentiments qui remuent dans la vaste poitrine d'un *manant* tel que moi ! Qu'elle tremble ! car je ne serai heureux désormais que le jour où je l'aurai vue palpitante, humiliée, vaincue, sous l'étreinte de ma haine !

Sa voix était haletante, suffoquée. Il se tut, retomba sur la mousse et plongea sa pensée dans les replis té- nébreux d'une méditation pleine de menaces.

(La suite au prochain numéro.)

nulle source dans le monde ne présente ce caractère et ces proportions.

Par ordre de M. le ministre des travaux publics, MM. les ingénieurs des mines se sont transportés sur les lieux de ce phénomène de la nature pour en rechercher les causes les plus probables. — L.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les funérailles de M. Léon Dumas, enlevé si subitement, ainsi que nous l'avons annoncé, ont été l'occasion d'une manifestation bien touchante en faveur de notre ancien receveur particulier. Tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont eu quelques relations avec cet homme si bon et si modeste, se sont fait une obligation de venir lui rendre les derniers devoirs. Là on a vu des citoyens de tous les rangs, de toutes les classes, des officiers en grand nombre, les fonctionnaires des diverses administrations; et tous les percepteurs de notre arrondissement ont voulu donner un dernier témoignage de sympathie à leur ancien chef dont ils ont conservé le meilleur souvenir.

Puisse ce concours général être une consolation pour sa famille!

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Chedeau, adjoint au maire de Saumur; M. Simon, commandant du génie; M. Ch. Ratouis, ancien colonel de la garde nationale, et M. Goizet, percepteur à Gennes.

Le deuil était conduit par le V^e O'Neill de Tyrone, qui accompagnait le général Dumas.

Un piquet d'infanterie rendait les honneurs militaires au défunt.

Sur les bords de la tombe, M. Ch. Ratouis a tracé en ces mots la carrière si bien remplie de M. Dumas, et s'est fait l'interprète des sentiments de notre population :

« Il y a quelques années, Messieurs, notre cité entière, profondément émue, accompagnait à sa dernière demeure une jeune fille modèle de bonté, de grâce et de distinction, l'orgueil et la joie de ses parents!

» Vaincu par la douleur, le père rejoint aujourd'hui son enfant dans la tombe, et la pauvre mère et l'aïeule portent dans leur cœur brisé par la souffrance, un deuil de plus.

» Permettez-moi, Messieurs, de rendre un dernier hommage à la mémoire de celui que nous pleurons et que j'aimais tant!

» Issu d'une vaillante race qui a fait ses preuves dans les guerres d'Amérique, de la République et de l'Empire, et qui continue à s'illustrer dans la personne de l'un de ses membres par la fidélité au malheur, M. Léon-Fulcrand Dumas fut digne de ses aînés.

» Admirablement doué par la nature, formé par les exemples de sa famille, M. Dumas joignait à une belle intelligence, à un esprit vif et enjoué, un bon sens exquis. Il alliait à la courtoisie, à l'aménité du caractère, la franchise et la dignité; — à l'excellence du cœur, l'énergie et le courage. Il possédait à un haut degré le sentiment du devoir et l'abnégation; — ajoutons à tant de qualités cette vertu charmante et bien rare, qui rehausse le prix de toutes les autres, la simplicité.

» M. Dumas débute avec éclat dans la carrière militaire. Après avoir quitté en 1821, comme sous-lieutenant, l'école de Saint-Cyr, en même temps que les Bèdeau, les Carrel, les La Motterouge, il entre en Espagne, en 1823, avec son régiment, le 5^e de ligne, et, dans une sortie du fort de Figuières, il se distingue particulièrement à la tête de quelques hommes, par son sang-froid et son intrépidité, est mis à l'ordre de l'armée et fait chevalier de la Légion d'Honneur à 21 ans.

» En Bretagne, pendant les troubles civils, M. Dumas commande en chef un détachement. Il comprend que son rôle n'est pas exclusivement militaire. Sa fermeté, tempérée par la douceur et la bienveillance, lui concilie les sympathies de la population. Sa conduite prudente et sage contribue à apaiser les esprits.

» Ici, Messieurs, trouve sa place un fait

qui m'a été révélé par un de ses compagnons d'armes.

» M. Dumas a obtenu un congé. Il annonce tout joyeux à son père qu'il sera auprès de lui dans quelques jours. Au moment où il va partir, il apprend que l'on a reconnu chez un de ses hommes, tous les symptômes du choléra. Notre jeune officier, croyez-le bien, ne fuira pas devant un ennemi aussi redoutable. Nuit et jour il est au chevet des soldats atteints par le fléau; il les soigne, il les rassure, il les console.

» Il finit par être frappé lui-même au moment où le détachement a reçu l'ordre de changer de cantonnement. M. Dumas ne peut le suivre. Mais ses soldats ont décidé que celui qui ne les avait pas abandonnés, qui avait été atteint au milieu d'eux, ne pouvait être assisté que par eux-mêmes, qu'ils ne laisseront pas à d'autres l'honneur de le soigner, et chaque jour, avec l'agrément du colonel, quatre de ces braves gens, à tour de rôle, malgré la défense du malade, viennent de plusieurs lieues auprès du chef dont ils ont apprécié le dévouement.

» En 1832, le jeune capitaine commande avec distinction, au siège d'Anvers, une compagnie de voltigeurs.

» En 1837, il quitte l'armée pour entrer dans les finances. L'arrondissement de Brignoles et celui de Saumur savent avec quel zèle éclairé M. le receveur particulier a rempli pendant de longues années ses importantes fonctions. MM. les percepteurs sous ses ordres trouvaient en lui un guide, un ami dévoué.

» Nommé en 1847 et réélu en 1848 lieutenant-colonel de la garde nationale de Saumur, M. Dumas conduisit le détachement de notre milice citoyenne, qui au mois de juin 1848 marcha contre l'insurrection, et tous nos volontaires aiment à se rappeler son commandement énergique et paternel. La légion reconnaissante décerna, à cette occasion, une épée d'honneur au colonel Dumas.

» Je m'abstiendrai de parler de la vie privée de cet homme de bien, et pourtant, là encore, que de bonnes actions et de nobles exemples!

» Pourquoi une vie si utile au pays, si pure, si bien remplie, a-t-elle été attristée à son déclin, par une mise à la retraite anticipée qui, en le livrant entièrement à son inconsolable douleur, aura hâté sa fin? Cela restera un sujet de profonds regrets pour ses concitoyens; mais je m'arrête, Messieurs, M. Dumas est dans un monde meilleur, où l'on pardonne, où l'on oublie.

» Adieu, noble ami, votre nom vivra à jamais honoré et populaire dans notre cité!

Outre M. Lambert-Lesage, dont nous avons déjà annoncé la candidature, M. Léon Nau de Maupassant se présente aux électeurs du canton de Vihiers pour le conseil général.

M. Hiron, d'Angers, brigue également en cette circonstance le suffrage des électeurs.

D'après les bruits qui courent, il y aurait cinq concurrents. Nous attendrons la confirmation de cette nouvelle pour faire connaître les noms des autres aspirants à la succession de M. le marquis de Contades.

Les engagements, pour nos deux principales courses, le grand prix de la ville de Saumur et le steeple-chase handicap prix des Haras, ont été clos lundi dernier 19 courant. Les noms bien connus sur nos premiers hipodromes des nombreux chevaux qui doivent prendre part à nos courses nous font espérer une brillante réunion pour le 16 août prochain.

Sont engagés pour le grand steeple-chase, prix de la ville de Saumur, 4,000 fr. :

MM.
Le V^e Perrot de Chazelles Blaison.
Pol. Nanquette, Nuage.
A. de Borda, Flandrin.
E. de Benoist, Queen of the Harvest.
Le Tavernier, Perinette.
Magenta.

Le Bⁿ J. Finot, Valentino.
» Breviande.
Le Bⁿ de Herissem, Champ d'oiseau.
» Montmirail.
» Miss Aurore.
Maurice Loyer, Otho.
Le Bⁿ de Borelli, Sinite.
Pour le steeple-chase Handicap, prix des Haras, 2,000 fr. :
Le V^e Perrot de Chazelles Blaison.
A. de Borda, Flandrin.
E. de Benoist, Queen of the Harvest.
» Perinette.
Comte E. d'Evry, Picciola.
Le Bⁿ J. Finot, Valentino.
» Floréal.
Le Bⁿ de Herissem, Montmirail.
» Miss Aurore.
» La Senelle.
» Champ d'oiseau.
A. Desvignes, Auricula.
Maurice Loyer, Tina.
Le Bⁿ de Borelli, Sinite.

Nous conseillons aux femmes qui ont la mauvaise habitude de vaquer aux travaux du ménage et de prendre leurs repas, le corsage hérissé d'aiguilles ou d'épingles, de lire et de mettre à profit le récit d'un triste événement qui vient d'arriver à Limoges. Ce récit nous est apporté par le Courrier du Centre :

« Une ouvrière mariée, mère de famille, qui travaillait depuis vingt ans chez un des principaux commerçants, laissa tomber par mégarde, dans l'écuille où elle mangeait sa soupe, une aiguille, qu'elle avala. L'aiguille se fixa dans son cou à une profondeur telle qu'il fallut renoncer à l'extraire. Une semaine après l'accident, la malade, après un violent effort, vomit l'aiguille avec un flot de sang. Elle se croyait guérie, mais l'aiguille avait probablement percé une des artères carotides : des hémorragies abondantes se succédèrent, et l'ouvrière mourut le même jour à cinq heures du soir. »

Au moment des grandes chaleurs et surtout des grands travaux de la campagne, nous croyons devoir reproduire l'avis suivant publié par l'Echo agricole :

« Le lait caillé, mangé froid, peut devenir mortel.

» On a la mauvaise habitude, en province, de manger le lait froid pendant l'été afin de se rafraîchir. C'est un grand tort, parce qu'en le faisant, on s'expose témérairement à de funestes accidents. Voici deux faits graves, entre mille autres, qui prouvent ce que nous avançons :

« Une personne que nous avons parfaitement connue mangea un jour, pendant l'été, du lait caillé pour se rafraîchir; elle fut saisie à l'instant par un froid tellement glacial qu'elle fut atteinte d'une espèce de paralysie de tous ses membres, et qu'on eut beaucoup de peine à la rappeler à la vie.

» Une jeune paysanne, forte et vigoureuse, ayant le corps échauffé par le travail de la fenaison, en rentrant à son domicile, but, coup sur coup, deux tasses de lait froid, afin de se rafraîchir. Elle fut atteinte aussitôt de coliques atroces, et en proie à une prostration physique et morale des plus intenses. Le médecin qu'on appela auprès d'elle la condamna, et, en effet, onze heures après l'ingestion du lait, elle rendit le dernier soupir. Le docteur fit autopsie de son corps, et vit que la première partie où se trouvait le lait était déjà gangrenée. Ceci est facile à comprendre; en effet, le froid glacial du lait ayant paralysé la circulation du sang, la gangrène se déclara aussitôt.

» Mettez du lait caillé et froid sur les racines d'un arbre, il périra infailliblement; c'est un fait constaté par les expériences qu'on en a faites. On ne doit donc jamais manger du lait froid, surtout lorsque le corps est en sueur. »

On signale tous les jours de nombreux accidents dus à l'imprudence des baigneurs.

Les amateurs de bains froids veulent-ils nous permettre de leur donner quelques sages avis?

Evitez de vous baigner dans les deux heures qui suivent un repas; — lorsque, pour une cause ou pour une autre, vous êtes épuisés de fatigue; — lorsque le corps a commencé à se refroidir, après une transpiration abondante; — mais baignez-vous quand le corps en sueur est encore chaud, à la condition que vous ne perdrez pas de temps à vous jeter dans l'eau.

Evitez de laisser votre corps se refroidir en vous essuyant nu ou en restant nu sur le bord de la rivière ou du bateau après être sorti de l'eau; — évitez de rester trop longtemps dans l'eau; — quittez-la aussitôt que vous avez senti la plus petite impression de refroidissement; — évitez de faire sortir le corps au grand air, si, après avoir été un instant dans l'eau, vous avez éprouvé un sentiment de froid avec engourdissement dans les pieds ou dans les mains.

L'homme fort et vigoureux peut se baigner de bonne heure le matin avec l'estomac vide. L'homme jeune et les personnes faibles feront bien de ne se baigner que trois heures après le repas. Le meilleur temps pour le bain est trois heures après le déjeuner.

Ceux qui sont sujets à des attaques de vertige ou faiblesse, comme ceux aussi qui souffrent de palpitations ou autres affections du cœur, ne doivent jamais se baigner sans avoir pris au préalable avis d'un médecin.

CIRQUE ROYAL ITALIEN.

Les exercices du Cirque de M. Ciotti sont toujours très-suivis; on ne saurait assister, en effet, à un spectacle plus intéressant. Miss Ella surtout est l'étoile de la troupe; pour elle le public réserve les applaudissements les plus chaleureux.

On se propose, dit-on, de demander à M. Ciotti, de revenir dans notre ville à l'époque de nos fêtes. Ce serait une bonne fortune. Nous espérons que ce projet réussira.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le décret qui nomme M. Rouher président du Sénat a paru au Journal officiel.

Aux termes du décret, M. Rouher est nommé pour l'année 1869.

Il y a eu, mardi au soir, deux réunions politiques très-importantes, celle des députés de la gauche et celle des signataires de l'interpellation.

La réunion que la gauche a eue dans la soirée était en quelque sorte la suite d'une autre réunion qui avait eu lieu dans la journée, et dans laquelle M. Thiers avait proposé une déclaration qu'il n'avait pas pu parvenir à faire adopter par la majorité de ses collègues. La discussion aurait été reprise et, comme dans la séance de la journée, les irréconciliables se seraient séparés sans avoir pu se mettre d'accord sur la forme à donner au manifeste projeté.

Quant aux signataires de l'interpellation dite des 116, après avoir été divisés sur la marche à suivre, ils ont fini par adopter la résolution suivante :

« Les signataires, persistant dans les idées et dans les principes que formulait leur demande d'interpellation, s'ajournent à la prochaine convocation du Corps-Législatif. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

UNE MAISON DE BANQUE demande, dans chaque chef-lieu d'arrondissement, un agent correspondant très-sérieux, honorable, capable et solvable, pour faire l'escompte et des recouvrements.

Ecrire franco, avec références et détails, à M. de Gemini, 6, place des Batignolles, à Paris.

Les médecins conseillent à toute personne, soucieuse des soins de la bouche et de la conservation des dents l'emploi quotidien de l'Eau dentifrice du docteur J. V. Bonn.

Ce produit hors ligne, entré aujourd'hui dans la consommation générale, a été récompensé aux Expositions de Paris 1867 et du Havre 1868, et honoré du brevet de Fournisseur de S. M. l'Impératrice. Préparé avec des soins inusités, contenu dans des flacons élégants et commodes, il est cependant vendu 40 0/0 moins cher que les produits analogues.

L'Eau dentifrice du docteur J. V. Bonn se trouve en France et à l'étranger, chez tous les coiffeurs et parfumeurs. — Dépôt général à Paris, chez MM. V. Achard et C^{ie}, 44, rue des Petites-Écuries.

Nous appelons d'une manière spéciale, l'attention de nos lecteurs sur les PRIMES GRATUITES

EXCEPTIONNELLES offertes aux abonnés de l'Univers illustré. L'abonnement ou le renouvellement pour un an donne droit au souscripteur à faire prendre gratuitement dans les bureaux de l'Univers illustré, l'une des quatre primes suivantes, à son choix :

1° Un abonnement d'un an, soit au journal les Bons romans, soit au Journal du jeudi ; soit encore deux volumes brochés de l'un ou l'autre de ces journaux qui paraissent deux fois par semaine avec de belles illustrations et publiant les meilleurs romans des auteurs contemporains les plus célèbres ;

2° Deux volumes, c'est-à-dire une année de la collection de l'Univers illustré (du tome I à XI) ; ou bien un semestre, soit un volume de la période qui suit jusqu'à ce jour, l'Univers illus-

tré ayant doublé sa publicité à partir du tome XII :

3° Les Chefs-d'œuvre de la gravure moderne, superbe album du prix de 20 fr. en librairie, 56 magnifiques planches in-folio, avec texte descriptif, riche reliure avec fers spéciaux ;

4° Les Chefs-d'œuvre du théâtre moderne, deux beaux volumes composés des pièces les plus célèbres représentées depuis vingt ans sur les théâtres de Paris. — Voir dans le numéro de l'Univers illustré du 12 juin les PRIMES GRATUITES afférentes aux abonnements ou renouvellements de six mois.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

BULLETIN FINANCIER.

Les événements politiques ont servi de base dans la semaine qui vient de s'écouler, à toute la spéculation. La Rente, cet excellent baromètre des affaires et souvent des esprits, a un instant dépassé le cours de 72, et monté jusqu'à 72 05. — L'Italien, en huit jours, a gagné 0,85 c. — Les actions du Crédit foncier ont été toute la semaine l'objet d'un cours très-animé, et samedi, malgré des efforts contraires, la hausse s'est accentuée de 11 25. On a fermé à 1,642 50. — L'abondance du numéraire a occasionné de nombreuses demandes au comptant. — Les titres du Simplon sont à 240, 242, après avoir fléchi un instant jusqu'à 235. On annonce comme très-prochaine la cote de cette valeur. Le rapport du syndicat est favorable et conclut à l'admission. — J. F. Fort.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE ROSSIGNOL.

Les créanciers de la faillite du sieur Rossignol, Edouard, mercier et cordonnier à Saumur, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir dûment enregistré, dans le délai de 20 jours à partir de ce jour, à M. Guérin, ancien huissier demeurant à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu le mardi 24 août prochain, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce.

Le greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU.

Etude de M^e ROBINEAU, notaire à Saumur, successeur de M^e TOUCHALEAUME.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Même sur une seule enchère.

En l'étude dudit M^e ROBINEAU, Le dimanche 25 juillet, à midi, LA CAVE GONDOIN, située au Petit-Puy, commune de Saumur. Mise à Prix. . . . 200 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e ROBINEAU, notaire.

Etude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, située à Doué, rue Foulon, à l'angle de la place Foulon, actuellement occupée par une boulangerie et propre à l'établissement de tout autre commerce.

A CÉDER

De suite,

Le fonds de commerce de boulangerie, exploité dans ladite maison.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, audit M^e Paul TAUREAU. (280)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, entre les Bains et la Caisse d'épargne, avec sortie sur la rue du Marché-Noir, joignant MM. Rivaud et Normandine.

Cette maison, divisée en deux habitations distinctes, contient plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; beaux greniers au-dessus, deux caves, cour, pompe, etc.

S'adresser, pour traiter, à M^e LE BLAYE, notaire.

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN FONDS DE MEUBLES

Bien situé.

S'adresser à M^{me} veuve PONDARD, rue Royale. (295)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos.

S'adresser à M. GIRARD père.

ON DEMANDE un employé connaissant la rouennerie.

S'adresser au bureau du journal.

ART DENTAIRE.

Le docteur Belmant, dentiste à Paris, grande rue des Batignolles, n° 11, se rendra prochainement à Saumur.

Ancien interne des hôpitaux, ex-prosecteur d'anatomie, dentiste de la maison municipale de santé de Paris, de l'École impériale des mines, du collège municipal de Chaptal, et des principales communautés et établissements d'éducation de la capitale, le docteur Belmant peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que depuis dix ans qu'il pratique la prothèse dentaire, il ne connaît pas un seul de ses clients qui soit en possession d'une pièce ou appareil dentaire artificiel dont il ne se serve parfaitement pour la mastication.

L'époque précise, ainsi que la durée de son séjour ne pouvant être fixés d'avance, M. Belmant engage les personnes qui désireraient le consulter pour ce qui concerne son art, et notamment pour la pose des dents artificielles, à lui écrire d'avance à son Cabinet, ou à l'Hôtel de Londres, où il descendra désormais. (165)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE PORTION DE MAISON, située à Saumur, rue Beaurepaire, n° 20, comprenant quatre chambres à coucher, salle à manger, salon, cuisine, cave et servitudes.

S'adresser rue Beaurepaire, n° 20.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

PAR AN 25 FRANCS

JOURNAL DE L'AGRICULTURE DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE DE L'HORTICULTURE

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR J.-A. BARBAZ

CONSEIL DE DIRECTEURS SCIENTIFIQUE, POLITIQUE ET AGRICOLE : MM. J.-A. BARBAZ, BELLA, GASPARY, GAREAU, DE GASPARY, DE KENGHOLLY, LÉONCE DE L'AYRÈRE.

Le JOURNAL DE L'AGRICULTURE, le plus complet et relativement le moins cher des journaux agricoles, paraît le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec de nombreuses figures noires et planches colorées.

LE MÊME JOURNAL, pris avec le bulletin hebdomadaire: 1 an, 30 fr.; 6 mois, 16 fr.; 3 mois, 8 fr. — Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, gérant, rue de Fleury, 9, PARIS.

Les abonnements du 1^{er} et du 15^{es} de chaque mois sont en avance.

APPAREIL SYPHON-AIGUILLE

Pour faire soi-même

l'Eau de Seltz et la Limonade gazeuse.

C. MAYER, breveté, PARIS.

Cet appareil est le plus simple, le plus maniable, le plus commode et le meilleur marché de tous ceux inventés jusqu'à ce jour. Un enfant de cinq ans peut faire l'Eau de Seltz.

L'Appareil et les Poudres à Eau de Seltz se trouvent à Saumur, chez PAPIN-LEROY, épicier, M^d de faïence et verrerie, rue du Portail-Louis.

L'ANGLETERRE

ET

LA CHRÉTIENTÉ,

PAR

M^{sr} MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M^{sr} l'évêque d'Angers, Par M. l'abbé PICHÉRIE.

Paris, librairie POUSSIELGUE frères. — SAUMUR, GRASSET et GODET.

Le Journal financier

L'UNION DES ACTIONNAIRES (Troisième Année)

LE SEUL paraissant DEUX FOIS par semaine LES MARDIS et les VENDREDIS

Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS : Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France). Un numéro : 20 centimes

BUREAUX : 18, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

LA SANTÉ PUBLIQUE

Hygiène et Médecine populaires, Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes.

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an. Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 20 JUILLET.			BOURSE DU 21 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	71 80	"	"	72 05	"	25
4 1/2 pour cent 1852.	103 50	"	"	103 20	"	30
Obligations du Trésor.	488 75	"	"	488 75	"	"
Banque de France.	2900	"	"	2900	"	"
Crédit Foncier (estamp.).	1640	"	"	1670	30	"
Crédit Foncier colonial.	420	"	"	420	"	"
Crédit Agricole.	630	"	"	627 50	"	2 50
Crédit industriel.	650	1 25	"	650	"	"
Crédit Mobilier (estamp.).	200	"	8 75	215	15	"
Comptoir d'esc. de Paris.	720	8 75	"	720	"	"
Orléans (estampillé).	955	"	2 50	957 50	2 50	"
Orléans, nouveau.	"	"	"	"	"	"
Nord (actions anciennes).	1087 50	"	"	1087 50	"	"
Est.	590	2 50	"	588 75	"	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	975	2 50	"	980	5	"
Lyon nouveau.	"	"	"	"	"	"
Midi.	615	"	3 75	611 25	"	3 75
Ouest.	600	2 50	"	600	"	"
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1625	17 50	"	1632 50	7 50	"
Canal de Suez.	541 25	1 25	"	545	3 75	"
Transatlantiques.	277 50	"	2 50	272 50	"	5
Emprunt italien 5 0/0.	55 10	"	20	55 40	30	"
Autrichiens.	856 25	11 25	"	872 50	16 25	"
Sud-Autrich.-Lombards.	567 50	5	"	577 50	10	"
Victor-Emmanuel.	53	"	"	53	"	"
Romains.	54	3 50	"	53 50	"	1
Crédit Mobilier Espagnol.	298 75	"	1 25	295	"	3 75
Saragosse.	73	1 50	"	72 50	"	50
Séville-Xérès-Séville.	"	"	"	"	"	"
Nord-Espagne.	"	"	"	"	"	"
Compagnie immobilière.	87 50	2 50	"	87 50	"	"

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	342	"	"	342	"	"
Orléans.	333	"	"	335	"	"
Paris-Lyon-Méditerranée.	331	"	"	331	"	"
Ouest.	330	"	"	330 75	"	"
Midi.	328 50	"	"	330	"	"
Est.	333 75	"	"	335	"	"

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.